

*Texte rédigé par un chercheur indépendant, les analyses ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'association*

## **AIDE AU VIETNAM: L'HUMANITAIRE POLITIQUE ET L'EVEIL DE LA CENTRALE SANITAIRE SUISSE 1965-1973**

Par Verdiana Grossi

"Née au moment de la guerre d'Espagne, il y a plus de 50 ans, en vue d'apporter une aide médicale aux Républicains espagnols, la Centrale Sanitaire Suisse s'est affirmée comme une petite Croix-Rouge, non pas comme la Croix-Rouge officielle, mais au contraire franchement orientée, exprimant par son aide médicale les sentiments de solidarité de la population suisse à égard des peuples luttant pour leur liberté et leur indépendance."

(OLTRAMARE, Marc, "Réflexions sur les buts de la CSS", dans *Centrale Sanitaire Suisse*, no 83, mars 1993).

Dans la constellation des mouvements d'opposition à la guerre du Vietnam en Suisse, la Centrale sanitaire suisse (CSS) occupe une place originale, puisqu'elle se situe à la confluence entre la politique humanitaire et le soutien sanitaire, médical et social aux peuples luttant pour leur indépendance et liberté. Quelles sont les marges d'action d'une petite organisation qui dès ses débuts, en 1938, est suspectée par le Département fédéral de justice et police d'extrémisme de gauche ? Ne soutient-elle pas la cause de l'Espagne républicaine tout en exprimant aussi sa solidarité à la Chine ? N'envoie-t-elle pas son aide là où le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) guidé par une ligne de conduite neutre, se trouve confronté à l'hostilité des gouvernements révolutionnaires ? Quelle est donc la philosophie qui sous-tend l'histoire de la CSS et assure encore de nos jours la défense de projets ciblés autour de populations qui luttent pour la défense de leurs droits ? Quels sont les raisons et le contexte qui assurent à la CSS une certaine popularité mais surtout un rôle fédérateur attirant sous l'appellation "Aide au Vietnam" section CSS, un soutien qui dépasse largement le contexte médical et sanitaire et obtient le ralliement de divers autres mouvements d'opposition politiques allant des étudiants, aux femmes en passant par les groupements pour la paix ? Comment a-t-elle réussi à mobiliser le peuple suisse et faire en sorte qu'il participe à des projets de solidarité dans lesquels il puisse s'identifier avec des peuples qui luttent pour leur indépendance et liberté ?

### **L'AVANT VIETNAM**

#### **LE MYTHE FONDATEUR DE LA CSS: L'AIDE AUX COMBATTANTS DE L'ESPAGNE REPUBLICAINE**

L'acte constitutif de la CSS est un élément clé auquel son histoire se réfère constamment. Ainsi, comme l'a mis en évidence Mircea Eliade, "un objet ou un acte ne devient réel que dans la mesure où il *imite* ou *répète* un archétype. Ainsi la réalité s'acquière exclusivement par *répétition*, ou *participation*, tout ce qui n'a pas de modèle exemplaire est "dénué de sens", c'est-à-dire manque de sens, c'est-à-dire manque de réalité"<sup>1</sup>. Comment le souvenir de la fondation de la CSS, et de ses gestes héroïques de venir en aide à la population civile d'Espagne, innocente et sans défense, s'est-il transmis dans la mémoire collective suisse ?

Alors que l'aide humanitaire est l'une des composantes de la politique étrangère suisse, en particulier à partir de la Deuxième Guerre mondiale à travers l'un de ses principaux acteurs, le CICR, peu d'attention a été prêtée jusqu'ici par l'historiographie suisse et internationale à un autre mouvement humanitaire d'inspiration politique et sociale, celui de la Centrale sanitaire suisse. Nous poserons ici quelques jalons pour une meilleure compréhension de ce courant humanitaire dont l'aide va bien au-delà de l'envoi de matériel médical puisqu'elle essaye de respecter les mentalités locales tout en apportant son soutien pendant la guerre et en améliorant les conditions de vie, de santé et d'alimentation après la guerre.

---

<sup>1</sup> MIRCEA, Eliade, *Le mythe de l'éternel retour. Archétypes et répétition*, Paris, Gallimard, 1969, p. 50.

Une contribution à la redécouverte des origines de la CSS, est offerte par deux recherches sur le rôle de la Suisse pendant la guerre civile d'Espagne et la participation des volontaires suisses. Ces études permettent d'éclaircir, parmi d'autres aspects la composition intellectuelle du groupe<sup>2</sup> ainsi que l'apport financier, médical et humain fourni aux rapatriés et à leurs familles dès la fin de la guerre<sup>3</sup>. Pour la période successive, il existe un rapport d'activité couvrant les années 1937 à 1945, publié par la CSS en 1945<sup>4</sup>, et une plaquette commémorative du cinquantième retraçant l'histoire de la CSS<sup>5</sup>.

La relecture de l'histoire de la CSS est révélatrice de l'engagement civique, politique, humanitaire individuel et collectif d'une partie infime du corps médical suisse. Acteur tantôt marginal, tantôt central sur la scène politique cantonale, nationale et internationale il est toutefois représentatif d'une tradition progressiste de l'aide humanitaire surgie à travers le monde lorsque la guerre civile d'Espagne éclate. Leur choix est dicté non seulement par l'engagement humanitaire, mais surtout par la lutte contre les régimes fascistes, le sens prononcé de la justice sociale et le soutien moral à apporter aux combattants républicains.

La spécificité de la CSS doit être recherchée dans ses origines. Un bref survol de ses actions nous permettra de mieux comprendre comment ses activités ont repris lors de la guerre du Vietnam. Quels sont les liens entre l'action de la CSS pendant la guerre civile d'Espagne en 1937, date de sa création, et la renaissance du mouvement "CSS: Aide au Vietnam" en 1965 auquel elle consacra l'exclusivité de ses actions jusqu'en 1975 ?

A la base de la Centrale sanitaire internationale (CSI), il y a un petit groupe de médecins français exerçant en Espagne depuis le début des hostilités. Ils décident d'organiser et de coordonner l'aide sanitaire pour les blessés<sup>6</sup>. A leur retour à Paris, en janvier 1937, ils créent la Centrale Sanitaire Internationale<sup>7</sup>. Parmi eux, deux Suisses, les médecins Hans von Fischer (1900-1961)<sup>8</sup>, et François Jaeggi (1913-1971), délégué de la CSI à Valence<sup>9</sup>. La première assemblée de la CSS se déroule à Zurich le 9 décembre 1937. La CSS est mise sous surveillance policière dès le 29 avril 1938. Le Dr. François Jaeggi figure en tête des personnalités qui seront surveillées<sup>10</sup>. La CSS précise avoir tourné

---

<sup>2</sup> Cf. ULMI, Nic avec la collaboration de FUSSINGER, Catherine et HUBER, Peter, "La solidarité populaire avec l'Espagne républicaine", dans CERUTTI, Mauro, GUEX, Sébastien et HUBER, Peter, *La Suisse et l'Espagne de la République à Franco (1936-1946)*, Lausanne, Antipodes, 2001, pp. 274-287.

<sup>3</sup> Cf. ULMI, Nic, HUBER, Peter, *Les combattants suisses en Espagne républicaine (1936-1939)*, Lausanne, Antipodes, 2001, pp. 229-230.

<sup>4</sup> Nous remercions Mmes Marlis Stähli et Rita Jenatsch de la Zentralbibliothek (ZB) de Zurich de nous avoir facilité l'accès aux Archives de la Centrale sanitaire suisse (CSS), 160.90.55, *Bericht über die Arbeit der Centrale Sanitaire Suisse in den Jahren 1937 bis 1945*, Zurich, Thalstrasse 6, 12.6.1945.

<sup>5</sup> *Cinquantenaire de la Centrale Sanitaire Suisse. Un aperçu historique 1937-1987*, Dommartin, s.d. Cf. aussi, OLTRAMARE, Marc, "Cinquante ans d'aide aux peuples en lutte", dans *Centrale sanitaire suisse*, no 94, décembre 1995.

<sup>6</sup> SKOUTELSKY, Rémi, *L'espoir guidait leurs pas. Les Volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939*, Paris, Grasset, 1998, p. 116.

<sup>7</sup> CSS, 160.10.66. Cf. l'Entête de la CSI à la CSS, 7.12.1938, qui prouve que la CSI était alors formée par l'Angleterre, l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Canada, les Etats-Unis, la France, la Hollande, les Indes, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie et l'Uruguay.

<sup>8</sup> CSS 160.90.55 *In memoriam Dr. Med. Hans von Fischer*.l., s.d.

<sup>9</sup> Cf. Parmi d'autres médecins actifs citons le Dr. Roger Fischer (1902-1974). Pour des références biographiques au sujet des médecins suisses romands engagés dans la CSS, Cf. JEANNERET, Pierre, *Histoire du parti ouvrier et populaire vaudois, 1943-2001*, Lausanne, Editions d'en Bas, 2002, pp. 704-705. Cf. également, RAUBER, André, *Histoire du mouvement communiste suisse*, t. II, Genève, Slatkine, 2000, p. 547 et STUDER, Brigitte, *Un parti sous influence. Le Parti communiste suisse, une section du Komintern 1931 à 1939*, Lausanne, L'Age d'homme, 1994, p. 662.

<sup>10</sup> CSS 160.80.10 et 160.80.20. Cf. la liste des fiches transmise par le Ministère public à la CSS le 29.7.1996.

deux films, "Cœur d'Espagne" et "Victoire de la vie"<sup>11</sup>. Elle s'en sert pour se faire de nouveaux membres. Tout en privilégiant son action en faveur de l'Espagne républicaine, elle envisage également une aide sanitaire en faveur de la Chine<sup>12</sup>. C'est là qu'elle souhaite étendre son action et la mettre en pratique<sup>13</sup>. Cette aide sera facilitée par la présence sur le terrain du Dr. Hermann Moser, Professeur ordinaire de bactériologie à l'Université de Zurich et chargé par la section hygiène de la Société des Nations d'une mission de 150 hommes pour lutter contre les épidémies. Il n'a pas obtenu le concours officiel de la Confédération suisse. A Paris, la CSS propose à la CSI de soutenir cette action<sup>14</sup>. En 1938, la CSS a recueilli 110.000 francs suisses (FS) qui correspondent à 935.000.- FF dont 52.000.-FS vont à l'Espagne et 7.500.-FS à la Chine<sup>15</sup>.

En réalité, le Conseil fédéral interdit la récolte de fonds ou l'envoi d'aide à l'Espagne républicaine. L'aide que la CSS parvient à assurer a donc une valeur plus grande, puisqu'elle constitue un exemple d'initiative de quelques médecins qui tentent de pallier la politique de non-intervention et de neutralité mise en place par leur gouvernement. Ceci sera une constante que nous retrouverons lors de la guerre du Vietnam et du soutien apporté par la CSS à la République démocratique du Vietnam du Nord (RDVN), aux Vietcong et au Front de Libération National (FLN).

Bien que la CSS ait depuis ses origines précisé dans ses statuts que ses buts étaient purement humanitaires, ses activités vont tomber dans la sphère politique puisque son action s'est déployée en faveur des combattants de la République d'Espagne. Brigitte Studer qualifie la CSS, de "Croix-Rouge prolétarienne offrant des services semblables à ceux de sa grande sœur", et relève que "la charpente communiste de l'organisation ne laisse aucun doute."<sup>16</sup>

En fait, toute l'histoire de la CSS se trouve être plutôt à la fois à l'ombre des Partis communiste et socialiste. Ce qui est un avantage pour l'historien qui peut suivre les traces de la CSS à travers les nombreux rapports des polices cantonales, mais aussi une déformation qui voit ce mouvement sous la seule loupe de l'anti-communisme, et vers la fin des années Trente même de l'anti-sémitisme comme le démontre le rapport du Ministère public du 29 avril 1938:

"Es stecken ausschliesslich jüdisch-marxistische Aertze dahinten. Leiter der Geschäftsstelle ist Dr. med. Ernst Rosenbusch, Dolderstrasse, 42 Zürich 7 (ein 18-käratiger judischer Marxist)... Es fällt auch, dass sich die Tätigkeit der Schweiz. Aertze- und Sanitätshilfe mit Bezug auf den spanischen Bürgerkrieg ausdrücklich auf das republikanische Spanien beschränkt. Es erhebt sich daher die Frage, ob die Tätigkeit einer solchen Organisation mit den Neutralitätsbeschlüssen des Bundesrates vereinbar ist.

Diese Schweiz. Aertze-und Sanitätshilfe soll eine Art Konkurrenz unternehmen zum Roten Kreuz sein. Es passt einer Reihe Linksoientierter Aertze nicht, dass das Rote Kreuz sowohl dem republikanischen Spanien wie auch den Franco-Spanien seine Hilfe angedeihen lässt. Diese Leute gründeten daher die Aertze und Sanitätshilfe, welche ausschliesslich Vildsfront-Spanien unterstützt. Eine solche Organisation ist aber mit der schweiz. Neutralität nicht zu vereinbaren und sollte auf keinen Fall die Unterstützung der Behörden geniessen."<sup>17</sup>

---

<sup>11</sup> Aucune mention de ces deux films n'est faite par HAVER, Gianni, "L'image cinématographique du conflit espagnol sur l'échiquier socio-politique suisse romand (1936-1940)" dans (ed. CERUTTI, GUÉX, HUBER), *op. cit.*, pp. 135-151. D'après nos sources, il ne semblerait pas que ces deux films aient été soumis à la censure.

<sup>12</sup> CSS 160.10.21-25 Tätigkeitszwischenbericht der Centrale Sanitaire Suisse für die Zeit vom 9. Dezember 1937 bis Mai 1938.

<sup>13</sup> CSS 160.10.66, Extrait du rapport d'activité de la CSS, Zurich et Lausanne, mars 1939 (signé von Fischer et Rosenbusch), p. 2.

<sup>14</sup> CSS 160.21-26, Protokolle von Vorstandssitzung vom 7.7.1938.

<sup>15</sup> CSS 160.10.66, Extrait du rapport d'activité de la CSS, Zurich et Lausanne, mars 1939 (signé: von Fischer et Rosenbusch), p. 2.

<sup>16</sup> STUDER, Brigitte, Un parti... *op. cit.*, p. 484.

<sup>17</sup> Nous remercions M. Daniel Bourgeois des Archives fédérales (AF) de Berne pour nous avoir facilité l'accès aux sources du Ministère public, E4320 (B) 1975/40 Betr. politische Umtriebe der jüdischen Marxisten in Zürich, 28.4.1938. Nous avons retrouvé une copie de cette lettre dans ZB, CSS, 160.90.25.

Cet extrait nous permet de relever trois aspects significatifs de la surveillance constante à laquelle la CSS sera soumise:

- Cette surveillance est à la fois institutionnelle et individuelle et ceci de 1938 à la fin des années 1980<sup>18</sup>.
- La préoccupation permanente des autorités que l'action exercée par la CSS puisse porter ombrage au travail effectué par le CICR et de ce fait entraîner des répercussions au niveau de la politique de neutralité de la Suisse. Cette dernière pourrait être mise en danger par les activités de la CSS et éventuellement avoir des répercussions sur la sécurité de l'état. Un rapport très détaillé du Ministère public de 1948 sur CSS et ses relations avec le PC allemand, reprend un texte de la CSS qui stipule: "Die CSS ist das Rote Kreuz, der durch keine Haager, Genfer oder andere Konvention geschützten Freiheitskämpfer"<sup>19</sup>.
- La distance prise par le Conseil fédéral par rapport aux actions de la CSS évolue d'un contrôle sévère mais nuancé pendant la guerre froide<sup>20</sup> vers une analyse beaucoup plus affinée de la situation concernant l'influence que le parti communiste exercerait sur le siège central de la CSS. Une évolution plutôt positive dans la perception du travail effectué sur le terrain par la CSS au fil du temps qui débouche sur une attitude de "tolérance" vis-à-vis de la CSS. Celle-ci aboutira au soutien financier accordé à la CSS en 1972, en faveur de la Croix-Rouge de la RDVN<sup>21</sup>. Et ceci dans le but de faciliter la reconnaissance diplomatique de la Suisse, retardée jusque-là, et de pouvoir envoyer d'une mission du CICR, exclu d'accès en RDVN<sup>22</sup>.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la CSI est interdite, son travail suspendu et le bureau de Paris fermé. De la Suisse, l'aide se poursuit en faveur du sud de la France où se trouvent plus de 10.000 internés anti-fascistes qui avaient trouvé refuge en France avant la guerre<sup>23</sup>. Une partie de ces internés seront d'ailleurs expédiés sur les côtes d'Afrique du Nord pour construire la Ligne de chemins de fer Transaharien. La CSS arrivera en 1942 à envoyer, via le Portugal, de l'aide au Camp de Djelfa en Algérie. Tous ces envois reposent alors comme aujourd'hui, sur le volontariat et le travail intensif de quelques médecins dévoués et sympathisants. Pendant la guerre du Vietnam, aucune mission sur le terrain ne sera effectuée par les médecins de la CSS. Seront seulement entreprises des missions pour vérifier l'état des projets et les réalisations en cours<sup>24</sup>. Cette tradition sera reprise par la CSS dans les années 1980 et 1990.

---

<sup>18</sup> CSS 160.80.20, la requête de Marco Medici au Département de justice et de police, 8.3.1993 au sujet des rapports de police et les fiches concernant la CSS. Pour les résultats de cette demande, cf. Hüsler à Medici, 29.7.1996.

<sup>19</sup> CSS 160.80.20, Bericht, Betr. Centrale Sanitaire Suisse, bzw. Schweiz. Aerzte und Sanitätshilfe, 9.1.1948, p. 10.

<sup>20</sup> Cf. CSS 160.8.20, Notiz Betr. Centrale Sanitaire Suisse, 22.1.1948. Ce rapport discute l'opportunité ou non de faire interdire la CSS. Bien que la CSS ne soit pas neutre puisqu'elle aide des pays avec des gouvernements essentiellement communistes (seule organisation qui a envoyé des colis dans la partie allemande occupée de l'URSS), la CSS semble ne pas être sous le contrôle du Parti du Travail (PdT). Si on n'interdit pas le PdT, ce n'est pas logique d'interdire la CSS. Pourquoi couper une seule branche de l'arbre alors que l'on laisserait la tête et les racines du mal ? Aucun fait ne prouve que la CSS soit utilisée par l'URSS et les états de l'est contre la Suisse.

<sup>21</sup> CSS, 160.I.10.80, Oltramare à Graber, 27.12.1972.

<sup>22</sup> AF, 2003 (A), 1980/85 304.322.VN, 207, Note confidentielle du Département politique fédéral au Conseil fédéral, distribuée le 14.9.1967. Concerne: Aide médicale en faveur du Nord Vietnam. Les efforts du Département politique visent à débloquer des fonds pour l'envoi de matériel à la RDVN qui coïncide avec la visite de "notre ambassadeur à Pékin". Une somme de 300.000 francs est proposée, puisque jusqu'à là l'aide au Sud Vietnam a été de 1.200.000 francs contre 170.000 francs au Nord. Ce que le Département politique ne précise pas est que cette somme a été uniquement versée par la CSS. Cf. AF, 2300 (A) 1980/85, 304. Aide suisse en faveur des victimes de la guerre du Vietnam, 28.3.1967 et tableau du 29.4.1968.

<sup>23</sup> CSS 160.70.60, C'est vers le camp de Vernet en Ariège qu'est conviée l'aide de la CSS, Eugenio Reale à CSS, 20.6.1941. Cf. aussi WOLF, Friedrich, *KZ Vernet*, Moskau, Das Internationale Buch, 1941.

<sup>24</sup> Cf. notamment les deux délégations de la CSS au Vietnam, "Voyage au Vietnam de la délégation de la CSS", dans *Centrale sanitaire suisse*, no 33, octobre 1978 et "D'un continent à l'autre", dans no 40, mars 1981.

Les missions constituent l'une des composantes des dix premières années de l'histoire de la CSS. En 1942, le Dr. Guido Pidermann de Zurich effectue une mission chirurgicale de cinq mois auprès de la Croix-Rouge finlandaise<sup>25</sup>. A son retour, il lance un appel de soutien à la CSS pour sauver ces vies avant que l'hiver ne les emporte.

Dès 1944, quatre missions en faveur de la Yougoslavie sont organisées par la CSS: 1 épidémiologique, 1 médicale, 1 vétérinaire et 1 orthopédique (dépôts de 200 prothèses). Elles ont été relatées par le Dr. Paul Parin sous forme d'ouvrage littéraire et de chroniques yougoslaves<sup>26</sup>.

Cette aide effective de la CSS a été apportée parce qu'elle ne comportait pas la contrainte de respecter les Conventions de Genève, comme c'était le cas pour la CICR. Notre "petite organisation", conclut le rapport de la CSS de 1945, a aidé là, où les organismes humanitaires des grands Etats ont refusé<sup>27</sup>.

Mais bientôt au retour des missions en Yougoslavie, un vent glacial souffle sur la ville de Zurich. Il s'ensuit une période très difficile dans l'histoire de la CSS. C'est le maccarthysme à la Suisse. La CSS doit sans cesse prouver qu'elle n'est pas un agent de propagation du communisme en Suisse. C'est la phase la plus critique et difficile pour l'histoire de la CSS<sup>28</sup>. Désormais elle se concentrera davantage sur des actions beaucoup plus locales<sup>29</sup>, encore qu'elle soutiendra des projets en Allemagne et en Italie<sup>30</sup>, ainsi qu'en Autriche, Pologne, Hongrie, et Espagne<sup>31</sup> et enverra son aide sanitaire aussi en Roumanie, Tchécoslovaquie et Bulgarie<sup>32</sup>.

## REAFFIRMATION DE LA PHILOSOPHIE DE LA CSS

Cette activité d'urgence porte la CSS à réaffirmer, en 1947, ses principes:

"Les statuts de la CSS confèrent à notre organisation le droit de choix entre ceux qui occupent un côté ou l'autre de la barricade. C'est pour cela que la ligne que s'est tracée la CSS est demeurée droite, même après la victoire de Franco, même après Munich, même après juin 1940, et qu'il n'y a pas eu de "revirement" ni après Stalingrad, ni après la Libération !

Aider tout de suite, c'est sauver ! tel est le mot d'ordre de la CSS.

Libre de toute attache politique, chaque point inscrit sur sa ligne droite marque une action de secours en faveur des victimes de la force brutale.

AIDER: au relèvement de ceux qui, après les souffrances de l'oppression, ont lutté de toutes leurs forces pour la Liberté, comme nous l'aurions fait nous-mêmes. Songez qu'en la sauvegardant, ils nous ont épargné la misère et les destructions".<sup>33</sup>

C'est à travers l'acte fondateur lors de la guerre civile d'Espagne du côté des Brigades internationales que la CSS est affiliée au Parti communiste. Le Parti du travail (PdT) tentera, à plusieurs reprises, de considérer la CSS comme un instrument humanitaire au service de sa politique anti-impérialiste. Ceci est une version un peu simplifiée de l'histoire, mais c'est la version que la presse officielle donne. De

---

<sup>25</sup> CSS 160.70.90, rapport confidentiel du Dr. Guido Pidermann à von Fischer ?, octobre 1942. La Finlande n'a alors pas encore signé les Conventions de Genève.

<sup>26</sup> PARIN, Paul, *Es ist Krieg und wir gehen hin*, Berlin, Rowolt, 1991.

<sup>27</sup> CSS 160.90.55, *Bericht über die Arbeit der CSS in den Jahren 1937 bis 1945*, p. 7.

<sup>28</sup> CSS, 260.80.20, Notiz für den Bundesanwalt Betr. Centrale Sanitaire Suisse, 30.1.1948.

<sup>29</sup> Cf. par exemple le soutien apporté à quatre semaines de colonies de vacances pour 54 enfants de paysans, 58 enfants de travailleurs de Zurich et Rheital, aide aux enfants de 200 familles de travailleurs au Valais, CSS, 160.10.23, Protokoll, 16.3.1951. Mais aussi à 52 enfants du Pas-de-Calais.

<sup>30</sup> La CSS de la Suisse italienne organise une collecte pour les "Sciascia", gamins abandonnés pour lesquels est envisagé un logement. Cf. CSS, 160.80.20, Gli Sciascia sono migliaia, s.d.

<sup>31</sup> CSS, 160.10.23, Sitzung des Vorstandes der CSS am 16. März 1946.

<sup>32</sup> CSS, 160.80.20, Bericht. Betr. Centrale Sanitaire Suisse, bzw. Schweiz. Aertzte und Santitätshilfe, p. 15.

<sup>33</sup> *Espoir*. Revue de la Centrale sanitaire suisse, Section franco-suisse, no 1, 1947, p. 8.

toute façon, les activités de la CSS ne se répercuteront que dans le *Vorwärts*, *Il Lavoratore* et la *Voix-Ouvrière*, tous organes de gauche. Une étude des sources que nous avons effectuée sur une collection de coupures de presse de journaux suisses alémaniques (*Neue Zürcher Zeitung*, *Basler Zeitung*, *Bund*, *St. Galler Tagblatt*, *Vaterland*, etc.) couvrant intégralement la guerre du Vietnam, nous a montré que la plupart des articles reproduisent la version "officielle" pro-américaine de la guerre<sup>34</sup>. Nous avons trouvé très peu au sujet des réactions de la population suisse face à la guerre du Vietnam. Et la presse officielle est presque muette au sujet de la CSS. Seul le *Vorwärts* rapporte les activités de la Centrale.

La CSS est tributaire de l'héritage de groupe "d'extrême gauche" qui lui a été imposé par les autorités fédérales depuis la guerre civile d'Espagne. Cette filiation est évoquée aussi bien par les rapports de police que par la CSS elle-même pour faire redémarrer ses activités dans le cadre du Vietnam<sup>35</sup>. Ce rapprochement se retrouve aussi représenté lors de la guerre du Vietnam sous la forme d'une caricature parue dans le *Nebelspalter* du 9 mars 1966<sup>36</sup>.

En répétant sans cesse, que la CSS était née lors de la guerre civile d'Espagne, les polices cantonales contribuent aussi à véhiculer un mythe de combat révolutionnaire et d'engagement aux côtés des Brigades internationales, mythe qui est la preuve irréfutable que la CSS n'est pas neutre. Et c'est dans cette recherche constante, répétitive et presque obsessionnelle des limites que la CSS ne doit pas franchir pour basculer dans l'illégalité, que l'acte fondateur devient la justification même de leurs investigations.

### **LA GUERRE DU VIETNAM: UN SOUTIEN POLITIQUE DE GAUCHE**

Détentrice du Protocole de Genève de 1925, détentrice des Conventions de Genève sur le sort des blessés et des prisonniers de guerre, et des Accords de Genève sur la cessation de la guerre d'Indochine en 1954, la Suisse n'aurait-elle pas son mot à dire au sujet de la cessation des hostilités ? Ne pourrait-elle pas fournir ses bons offices pour mettre fin à la guerre du Vietnam ? Et le CICR, comment peut-il faire respecter les Conventions de Genève et faire entendre sa voix dans une République Démocratique du Vietnam du Nord qui refuse d'admettre le CICR sur son sol ? Mais la diplomatie helvétique a beaucoup de peine à avancer et à faire des propositions concrètes. C'est ici que les milieux de gauche, à travers l'aide humanitaire, vont se montrer actifs et entreprenants, en particulier à Genève et dans le canton de Vaud.

Ce n'est pas un hasard, que ce soit à Genève que le Comité Aide au Vietnam se développe fortement. La sensibilité à la solidarité avec les peuples du Tiers monde est l'une des caractéristiques de l'engagement social et politique de la gauche qui attire bon nombre de jeunes qui trouvent à travers le Vietnam le moyen d'exprimer leurs opinions et leur rejet pour des formes de politique bourgeoise typiques de la société helvétique ainsi que leur rejet des valeurs et de la politique américaine.

D'après les archives consultées, c'est le Conseiller national du PdT Roger Dafflon (1914-1996)<sup>37</sup>, à travers le PdT, qui prend l'initiative de diffuser aux membres du Comité central du parti un appel lancé par la CSS<sup>38</sup>. Il annonce qu'il poursuit la recherche de signatures de personnalités "du domaine

---

<sup>34</sup> Nous tenons à remercier, le Sozialarchiv de Zurich, en particulier Madame Anita Ulrich pour l'accueil chaleureux qu'elle nous a réservé. Un grand merci aussi aux étudiants du Kollokium que nous avons donné à l'Historisches Seminar de l'Université de Zurich sur les guerres et la paix au cours du semestre d'hiver 2002-3, pour avoir participé avec enthousiasme et dynamisme à ce travail pratique sur sources.

<sup>35</sup> Jean-Pierre Guignard y fait référence: "Résistants sous les bombes, les pluies de défoliants et le napalm, leurs besoins n'étaient pas très différents de ceux des Républicains Espagnols", *CSS Centrale sanitaire suisse*, no 71, mars 1990.

<sup>36</sup> CSS 160.60.30, *Nebelspalter*, no 10, 9.3.1966. Y sont représentées deux infirmières, l'une avec la coiffe de la Croix-Rouge, l'autre avec une coiffe décorée par le marteau et la faucille appartenant à la CSS. "Die der PdA zugehörige Centrale Sanitaire Suisse, die bereits im Spanischen Bürgerkrieg auf der Seite der Linksextremisten stand, führt eine Hilfsaktion durch, die – im Gegensatz zur neutralen Haltung des Roten Kreuzes – Ausschliesslich den nordvietnamesischen Opfern der "Imperialisten und Kriegshetzer" zugute konne soll."

<sup>37</sup> Conseiller national de 1959 à 1984, membre du PdT depuis 1949, conseiller administratif puis maire de Genève (1979-1980 et 1984-85). Pour la carrière de Dafflon cf. RAUBER, *op. cit.*, pp. 369-371 et p. 533.

<sup>38</sup> CSS, 160I/10.80, Appel au peuple suisse, signé par les Dr Marc Oltramare, Genève et Paul Thillot, Lausanne.

médical, des arts, des lettres, politique et syndical" et demande les noms et les adresses des personnes susceptibles de le soutenir. L'appel au peuple suisse signé par les Drs Marc Oltramare<sup>39</sup> et Paul Thillot<sup>40</sup> fait référence à la mémoire collective et rappelle:

"Il y aura bientôt 30 ans, lors de la guerre civile espagnole, que la Centrale sanitaire suisse, organisation d'entraide créée par des médecins suisses, s'est adressée à vous pour envoyer du matériel médical au peuple espagnol et lui montrer ainsi que nous le soutenions dans sa lutte. Il en fut de même pour la Résistance française et la Résistance yougoslave.

Aujourd'hui, la Centrale sanitaire renaît et vous adresse de nouveau un pressant appel, cette fois-ci, en faveur d'un peuple lointain qui se bat courageusement pour la liberté et son indépendance, bravant le napalm, les bombes et toutes les armes de destruction massive les plus modernes. Il s'agit d'aider les populations sud-vietnamiennes et nord-vietnamiennes victimes d'une guerre d'intervention meurtrière."<sup>41</sup>

Le rôle important exercé par Roland Dafflon est confirmé par le souvenir évoqué après son décès par Marc Oltramare: "Roger DAFFLON a joué à mon égard un rôle capital dans ma détermination à réveiller la Centrale sanitaire en faveur du Viêt-Nam que bombardaient les Américains. Je me souviens comme si c'était hier de la démarche très stimulante qu'il fit auprès de moi lors d'une kermesse du PdT, en été 1966, pour insister sur la nécessité de manifester activement notre sympathie."<sup>42</sup> Le Parti socialiste genevois accepte aussi de diffuser à ses membres l'appel et le matériel de la CSS<sup>43</sup>. Par tradition, la CSS s'oppose à l'envoi de moyens financiers, mais ne soutient la population qu'à travers des fournitures de matériel.

Pourquoi une aide sanitaire ? Parce que "c'est dans la tradition de notre pays, berceau de la Croix-Rouge, d'apporter une aide médicale aux populations qui souffrent." La CSS stipule qu'elle n'est pas neutre puisque son aide va à la population du Nord-Vietnam par l'intermédiaire de la Croix-Rouge nord-vietnamienne, et à la population du Sud-Vietnam, par l'intermédiaire du Front National de Libération qui contrôle les quatre cinquièmes du territoire sud-vietnamien. Rien n'est envoyé aux gouvernements des régions occupées par les Américains, car "nous ne pouvons maintenir la balance égale entre les incendiaires et les brûlés, entre les empoisonneurs et les intoxiqués, entre les affameurs et les affamés, entre les tortionnaires et les torturés. C'est pourquoi l'aide médicale sera exclusivement envoyée à la République démocratique du Vietnam et au F.N.L."<sup>44</sup>

C'est sous l'impulsion du Dr. Marc Oltramare, que se rencontrent à Nyon chez le Conseiller national, le Dr. Armand Forel, un groupe de collègues: Maurice Mühletheler, Paul Thillot, Etienne Gubéran et Jean-Pierre Guignard, pour mettre sur pied le mouvement "Aide au Vietnam", section de la CSS, soutenus aussi par les Dr. Roger Fischer, et Marc Bolens de Genève.

Les activités qui marquent la "renaissance de la CSS", sont suivies assidûment par les inspecteurs des polices cantonales qui signalent que: "certains cercles communistes ou progressistes de notre pays, notamment des médecins de la Suisse romande, dont Marc Oltramare, Genève, président de l'Association Suisse-URSS, Paul Thillot, Lausanne, Etienne Gubéran Lausanne, Armand Forel, Nyon,

---

<sup>39</sup> Marc Oltramare (1916-). Médecin du travail, il participe aux travaux de la CSS dès les années 40. Président de la société Suisse-URSS de laquelle il démissionne en 1968, membre du PdT dont il démissionne également en 1968. Son père André (1884-1947) était déjà actif au sein de la CSS depuis ses origines. Pour une brève biographie, cf. JEANNERET, Pierre, *op. cit.*, p. 711. Cf. aussi l'article de GUIGNARD, Jean-Pierre, "Merci, Marco!", dans *Centrale sanitaire suisse*, no 122, décembre 2002, p. 1.

<sup>40</sup> Paul Thillot Paul (1892-1967), médecin actif en Afrique, membre du Parti ouvrier populaire (POP), Président du mouvement vaudois pour la paix. Cf. JEANNERET, *ibid.*, p. 717.

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> Dr. M. O., "Un grand ami de la CSS nous a quittés", dans *Centrale sanitaire suisse*, no 96, juin 1996, p. 3.

<sup>43</sup> Nous remercions vivement Madame Mona Zbinden de Genève, trésorière d'Aide au Vietnam, CSS, pour nous avoir cordialement donné accès à ses Archives privées (MZ), Schmid à Zbinden, 16.8.1966.

<sup>44</sup> *CSS Aide au Viet-Nam*, no 2, septembre 1966.

sont en train de remettre sur pied la CSS, créée pendant la guerre d'Espagne, dans le but d'apporter une aide au Vietnam du Nord, (bien entendu)."<sup>45</sup>

Désormais existe auprès de ces médecins la détermination d'inscrire leur action au Vietnam dans une dimension à la fois d'urgence et de continuité. Ils sont conscients que la population suisse a besoin de mieux être informée et associée à leur action, comme elle l'a toujours été dans l'histoire de la CSS.

D'abord, ils vont créer un organe, CSS "Aide au Vietnam" qui paraîtra pour la première fois le 1<sup>er</sup> mars 1966:

"Aider le Nord Vietnam et le Front national est un moyen de protester contre les bombardements, l'utilisation du napalm, des gaz toxiques, des produits chimiques destinés à affamer la population. C'est une manière de témoigner que nous sommes pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes."<sup>46</sup>

La préoccupation médicale et scientifique est présente auprès de ces médecins inquiets des répercussions directes de la guerre aérienne et de ses bombardements de substances nocives sur les populations civiles. A cet effet, le Dr. Jean-Pierre Guignard, Prof. du service de pédiatrie au CHUV de Lausanne, alors assistant à l'Institut de pharmacologie de l'Université de Lausanne, se voit confiée la tâche par ses confrères de faire des recherches sur l'utilisation des armements chimiques, bactériologiques, d'exfoliants, de l'agent orange. Son travail aboutit à la publication d'une brochure qui fera le tour de la question et servira de référence pour les enquêtes sur les crimes de guerre du tribunal Russell. Traduite en plusieurs langues, elle est appelée à devenir "un classique" pour l'époque<sup>47</sup>. La brochure est co-signée par ses collègues, alors plus âgées, afin de donner à cette brochure le plus de rayonnement possible. Ils dénoncent le recours des Etats-Unis à des armements meurtriers:

"Notre vocation est de lutter contre la maladie. Ainsi ressentons-nous comme particulièrement odieuses les actions entreprises pour provoquer la maladie par des gaz toxiques ou des microbes: c'est véritablement la médecine à l'envers. Enfin, en tant que médecins suisses, nous avons une autre raison de ressentir une émotion particulière: c'est dans notre pays, siège du CICR, qu'a été signé le Protocole de Genève de 1925, qui interdit l'emploi des gaz toxiques et des armes bactériologiques."<sup>48</sup>

La version allemande, publiée par la CSS de Zurich est très sollicitée par des associations d'étudiants aussi bien à Berlin-Ouest qu'à Berlin-Est<sup>49</sup>. De Hambourg, un groupe d'étudiants, d'élèves et de travailleurs décide d'annexer 1'000 exemplaires de la brochure dans leur journal *Presse Referat der Hamburger Studentenzeitung*<sup>50</sup>. L'Association *Büro Für Vietnam* et Berlin en commande 100 exemplaires<sup>51</sup>.

Le Dr. Jean-Pierre Guignard entreprendra aussi une série de conférences publiques, où il rencontre tantôt de la sympathie tantôt de l'hostilité. C'est le cas à Monthey, en Valais, où l'inspecteur de police signale un public pro-américain, peu sensible aux atrocités dénoncées par le Dr. Jean-Pierre Guignard. Le *Nouvelliste valaisan* s'insurge contre une "Soirée piège à Monthey" où la liberté est en péril:

"La région montheysienne est, depuis quelques temps l'objet d'une intense propagande de la part des forces subversives de gauche (tracts, brochures, etc.). La conférence débat sur le Vietnam hier soir

---

<sup>45</sup> CSS, 160.80.20, Note manuscrite de la police de Genève 6.7.1965.

<sup>46</sup> *CSS Aide au Viet-Nam*, no 1, mars 1966. Nous remercions vivement le Prof. Jean-Pierre Guignard ainsi que la CSS Suisse romande de nous avoir facilité la consultation de cette source.

<sup>47</sup> GUIGNARD, J.-P. (en collaboration avec les Drs M. MUHLETHALER, M. OLTRAMARE, de Genève, et A. FOREL, de Nyon), *Documents sur la guerre chimique et bactériologique*, Genève, Comité national suisse d'aide au Vietnam (Section de la Centrale sanitaire suisse).

<sup>48</sup> *Ibid.* p. 1

<sup>49</sup> CSS, 160.60.14, Oltramare à Jost, 7.1967.

<sup>50</sup> CSS 160.60.15, ASTA à Mühlethaler, 1968 ?

<sup>51</sup> CSS 160.60.15, Welter à CSS, 20.12.1967.

annoncée à grand fracas ne s'insère-t-elle pas dans ce programme ? (...) Il est bon de citer que la CSS, dont fait partie l'orateur, a été créée au moment de la guerre civile espagnole et qu'elle apporte exclusivement son aide au Nord Vietnam au dire du Dr Guignard (...) Quant au film de "la communiste Riffaut", ce n'était qu'une longue et fade apologie du Vietcong. C'en fut assez. Bon nombre de spectateurs ne purent se contenir plus longtemps et quittèrent la salle pour marquer leur désapprobation et ne pas se rendre complices de la propagande communiste. Nous demandons instamment à nos autorités responsables de nous délivrer de cette "Intelligencia" qui dirige pratiquement en maître absolu les moyens nationaux d'information que sont la radio et la télévision. Pour la paix, oui, mais "la paix durable doit respecter la justice, la liberté, les droits des hommes et des communautés" (Paul VI, Encyclique "Christi Matri)".<sup>52</sup>

L'aspect recherche empirique, enquête, observation et ajournement de la documentation<sup>53</sup> est l'une des préoccupations constantes qui apparaissent au travers des bulletins de la CSS<sup>54</sup>. Le Dr. Oltramare tente aussi de convaincre la Croix-Rouge de le soutenir dans son envoi de plasma au Vietnam du Nord. Le CICR accepte d'acheminer 216 flacons de plasma sec provenant des réserves de la Croix-Rouge suisse<sup>55</sup>. Ce contingent paraît insuffisant à Marc Oltramare qui insiste: "Si mes souvenirs sont exacts, au moment de la révolte hongroise, la Croix-Rouge Suisse avait organisé une collecte de sang. Pourquoi ne pourrait-il pas en être de même aujourd'hui en faveur du Vietnam ?"<sup>56</sup> D'ailleurs, il s'étonne:

"Je dois vous dire que j'ai été quelque peu surpris de la rapidité avec laquelle la Croix-Rouge suisse a mis en branle tout son appareil pour la collecte volontaire de sang quelques jours après le début des récents événements du Moyen Orient. Je ne doute pas que le plasma qui a pu ainsi être envoyé à Israël a été très utile et a permis de sauver de nombreuses vies humaines. Mais je pense que vous serez aussi d'accord avec moi que le plasma sec venant de Suisse permettrait également de sauver de nombreuses vies humaines au Vietnam et c'est pourquoi je suis convaincu de la volonté de la Croix-Rouge Suisse d'observer une parfaite neutralité dans ses actions de secours humanitaire, je pense que moralement vous ne pouvez pas refuser maintenant qu'une collecte publique de sang soit organisée en faveur des victimes de la guerre du Vietnam."<sup>57</sup>

Marc Oltramare revient à la charge et insiste pour que la Croix-Rouge Suisse "accepte d'autoriser d'accueillir les donateurs de sang pour le Vietnam"<sup>58</sup>. La CSS dispose de volontaires prêts à donner leur sang pour le Vietnam. Le CICR est aussi sollicité pour l'envoi d'un camion pour radio-photos et une installation radiologique qui devraient être acheminés par train, via Moscou et Pékin<sup>59</sup>.

Les Genevois sont de plus en plus actifs et coordonnent leurs actions avec la CSS. C'est le cas lors de la "journée Vietnam", organisée, en décembre 1967, en particulier grâce à l'engagement de l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreyfus en faveur du Mouvement genevois pour la paix et l'indépendance du Vietnam. Ce sera surtout elle qui sollicitera les autorisations nécessaires et qui collaborera avec la CSS. La mobilisation est grande et les réactions des milieux hostiles, jeunesse

---

<sup>52</sup> L'article des signé: J.P. pour un groupe d'auditeurs. *Le Rhône, Le Nouvelliste valaisan*, 29/30 avril 1969.

<sup>53</sup> Cf. par exemple les recherches récentes de GUT, Anne et VITALE, Bruno, *Contribution au débat sur l'Uranium appauvri*, Genève, CSS Suisse romande, 2002. Une version anglaise de cet ouvrage devrait paraître prochainement éditée par la Russell Peace Foundation.

<sup>54</sup> En 1976, lorsqu'un nuage toxique de dioxine s'échappe d'une usine chimique de Seveso en touchant 20.000 personnes, la CSS souligne qu'elle avait déjà attiré l'attention du public dans son étude de 1967. Mais alors, le Vietnam était si loin. "Le Vietnam: combien de Seveso ?", dans *CSS Aide au Vietnam*, no 30, octobre 1976.

<sup>55</sup> MZ, Oltramare à Haessig, 5.4.1966.

<sup>56</sup> MZ, Oltramare à Haessig, 15.5.1966.

<sup>57</sup> MZ, Oltramare à Rosenbusch, 2.4.1966.

<sup>58</sup> MZ, Oltramare à Pascalis, 7.11.1967.

<sup>59</sup> MZ, Oltramare à Haessig, 21.8.1967.

libérale, vigilante et Association suisse des Sous-Officiers section de Genève ne tardent pas à se faire sentir<sup>60</sup>.

Les Alémaniques vont faire preuve de solidarité dans leur apport financier et sanitaire en faveur d'un mouvement qui s'avérera être davantage d'inspiration romand. La proximité avec la France n'est pas étrangère à ce choix d'invitations de conférenciers ayant vécu au Vietnam ou étant des spécialistes des questions d'Indochine. Celle de Jean Lacouture attire un vaste public à débattre sur la question<sup>61</sup>. Le conseiller national, Prof. Jean Ziegler, premier président du Comité national d'Aide au Vietnam de la CSS, est chargé de présider la séance à laquelle participent aussi Jean Vincent, conseiller national PdT, André Chavanne conseiller d'Etat et Roger Dafflon. La conférence de Lacouture succède à la visite au Palais fédéral de Mai Van Bo, délégué général de la République démocratique du Vietnam à Paris<sup>62</sup>. Van Bo explique le bien fondé de l'envoi de matériel sanitaire de la CSS à la RDVN: "l'Aide sanitaire a pour notre peuple une grande importance en général, en raison des bombardements terroristes dont nous sommes victimes, aussi bien au Nord qu'au Sud de notre pays."<sup>63</sup>

D'autres conférenciers seront invités dans les années Septante comme le Dr. Minkowski<sup>64</sup>, le rédacteur au *Monde* Philippe Devillers, ou encore la journaliste-cinéaste Madeleine Riffaud<sup>65</sup>. Ces échanges démontrent les liens qui existent entre les comités de soutien du FNL et du RDVN en France.

Les difficultés à surmonter par la CSS ne sont pas des moindres. Souvent ils voient demandes d'autorisation d'inviter des conférenciers, ou de projeter des films sur le RDVN ou FNL refusées par les autorités fédérales. Par exemple elles n'accordent pas à Bertrand Russell, le 27 février 1967, l'autorisation de réunir le Tribunal Russell à Genève et considèrent qu'il est de leur ressort de contrôler la présence des étrangers qui désirent s'exprimer sur sol helvétique?<sup>66</sup>

Aide au Vietnam et ses sections cantonales s'est développée selon le mode fédératif dans les trois régions linguistiques de Suisse. Le Tessin a été le premier canton à récolter des fonds grâce à l'appui du Dr. Giuseppe Bosia de Mendrisio<sup>67</sup>, suivi par Genève, Lausanne et d'autres villes de Romandie,

---

<sup>60</sup> E 4320 (C) 1995/390 Bd 224, Bd 2, Police cantonale de Genève, Service politique, 18.12.1967.

<sup>61</sup> CF. "Vibrante assemblée de solidarité avec le Vietnam: Jean Lacouture: L'échec américain est total" dans , *Voix ouvrière*, 25.3.1968.

<sup>62</sup> AF 2003 (A) 1980/85 304.222 VN. 207 Réponse du Président de la Confédération, Chef du Département politique fédéral à l'interpellation Bringolf, concernant la guerre du Vietnam, 5.3.1968. "Je reçus M. Bo qui s'entretint aussi avec les ambassadeurs Micheli et Thalmann, ainsi qu'avec les représentants de la Croix-Rouge Suisse. On entend parfois dire que la RDVN aurait refusé Genève comme lieu de conversations préliminaires parce que nous n'avions pas de relations diplomatiques avec elle. Nous pensons, et ce n'est pas une simple hypothèse, que d'autres raisons auxquelles nous étions entièrement étrangers ont fait porter le choix du lieux des premières rencontres sur Paris plus que sur Genève. D'ailleurs, en 1954 déjà, nous n'avions pas de relations avec Hanoi et cela n'a pas empêché la conférence sur l'Indochine de se réunir aux bords du Léman. J'espère avoir démontré que dans nos contacts avec Hanoi nous avons fait preuve de largeur de vue et de circonspection et que nous avons réussi à créer ainsi un rapport de confiance avec l'une des parties sans perdre celle de l'autre."

<sup>63</sup> "Entretien avec le camarade Mai Van Bo", *Voix ouvrière*, 23.3.1968.

<sup>64</sup> Cf., MINKOWSKI, Alexandre, *Mémoires turbulentes*, Seuil, 1990 et *Le vieil homme et l'amour*, Paris, Aider la vie, Robert Laffont, 1993, p. 209 et s.

<sup>65</sup> MZ, Procès-verbal de la séance du Comité d'Aide au Vietnam tenue à Genève le 26 novembre 1970.

<sup>66</sup> E 4320 (C) 1995/390 Bd 224, Bd 2, Département de justice et police au Conseil fédéral, 20.2.1970.

<sup>67</sup> MZ, Bosia à Zbinden, 5.11.1965. Bosia signale que le Parti tessinois du travail a versé 3.700 francs et la Jeunesse socialiste 2.100 francs.

telles Neuchâtel, La-Chaux-de-Fonds, Delémont. En 1971, se crée sous l'impulsion du Dr. Franco Cavalli une section bernoise "Aide au Vietnam" de la CSS<sup>68</sup>.

Les membres de la CSS de Zurich, bien que très actifs, en particulier, grâce à Walter Jost et aux Dr. Sandro Pedrolì et Willy Heckmann doivent convaincre leur entourage de continuer à soutenir le Vietnam<sup>69</sup>. Les étudiants ne parviennent pas à vendre les cartes de Nouvel An en faveur du Vietnam parce que l'Université le leur a interdit<sup>70</sup>.

### **CSS/CICR: COMPLEMENTARITE OU/ET CONSCIENCE PROFESSIONNELLE DE LA JUSTICE ?**

L'étude de toute organisation humanitaire, en particulier du CICR, qui constitue l'exemple le plus connu en la matière, porte l'historien à se pencher, en dehors des aspects juridiques et institutionnels, sur les processus décisionnels. Mais ceci n'est pas simple, comme l'a relevé Jean-Claude Favez dans son introduction à un ouvrage consacré au CICR et à sa mission impossible face aux déportations et camps de concentration de la Deuxième guerre mondiale. Selon Favez, le CICR doit "aussi à tout moment s'interroger sur les conditions politiques de réalisation de son idéal"<sup>71</sup>.

En quoi l'idéal de la CSS diffère-t-il de celui du CICR, et comment cet idéal, issu de la guerre civile d'Espagne, a-t-il traversé plus de soixante ans de son histoire pour se concrétiser en 1965 dans l'Aide apportée par la CSS au Vietnam ?

Dans sa thèse de doctorat consacrée à la guérilla et au droit humanitaire, Michel Veuthey a relevé les limites et les atouts que rencontraient les organismes dans l'application du droit humanitaire. Les deux approches, l'une pragmatique, de négociation et de discrétion, l'autre juridique et politique, de dénonciation et de publicité s'excluent souvent mais sont aussi complémentaires: "Dans la guérilla contemporaine, il y a à la fois besoin d'un tribunal Russell et d'un CICR. Il faut aussi comprendre que le premier ne puisse être admis comme "intermédiaire neutre" et que le second ne puisse se départir de sa discrétion sous peine de compromettre son action humanitaire. Encore que ces principes doivent être appliqués avec discernement: la dénonciation ne doit pas tourner à la partialité ni la discrétion à l'indifférence"<sup>72</sup>. Nous serions tentés d'ajouter que la CSS constitue un exemple *sui generis* d'un humanitaire politique qui par essence ne peut pas être neutre puisqu'il choisit de défendre les victimes des agressions. Il y a en outre un engagement moral contracté vis-à-vis des populations que la CSS a choisi de défendre à travers l'envoi de matériel sanitaire et médical qui confère une présence et une continuité à son action.

Ainsi la CSS prouve qu'il est possible de maintenir un équilibre entre politique et humanitaire, pour autant que la politique n'occulte pas la scène humanitaire mais, au contraire, l'aide à l'éclairer dans le respect de la morale et de l'éthique. Equilibre fragile qui caractérise la contradiction d'un débat bien helvétique: celui de la neutralité et de l'engagement en faveur de l'humanitaire. D'ailleurs, en convoquant une réunion à Genève, pour évaluer les besoins humanitaires en cas de guerre, la Conseillère fédérale Micheline Calmy Rey, n'a-t-elle pas choisi de relancer l'aide humanitaire, les bons offices et de réouvrir le débat sur la politique étrangère de la Suisse ?<sup>73</sup>

<sup>68</sup> Le Dr. Franco Cavalli était déjà actif au Tessin dès le début. Cf. MZ, Circulaire de la section bernoise de la CSS au public, s.d. (Bern, Datum des Poststempels). Suivie d'un article critique vis-à-vis des Etats-Unis (Leitartikel) qui créera passablement de réactions dans la presse traditionnelle.

<sup>69</sup> MZ, Procès-verbal de la séance du 5 décembre 1968, "le comité de ZH est décidé à continuer son action..."

<sup>70</sup> MZ, Procès-verbal de la séance du Comité national d'Aide au Vietnam (Section de la Centrale sanitaire Suisse), 14.12.1969, Volkshaus de Berne, p. 2.

<sup>71</sup> FAVEZ, Jean-Claude, *Une mission impossible ? Le CICR, les déportations et les camps de concentration nazis*, Lausanne, Payot, 1988, p. 15.

<sup>72</sup> VEUTHEY, Michel, *Guérilla et droit humanitaire*, Thèse présentée à la Faculté de droit de l'Université de Genève pour obtenir le grade de docteur en droit, Thèse no 622, Genève Institut Henry-Dunant, 1976, p. 335.

<sup>73</sup> Cf. BEURET, Michel, (coll.) Roland Rossier, "La Suisse a plusieurs cartes diplomatiques à jouer dans *L'Hebdo*, 13.2. 2003, pp. 28.29.

Dans le cas de la guerre du Vietnam, la CSS sert en quelque sorte "d'éclaireur politique", sur un front où le diplomatique et le politique officiel ont de la peine à percer, celui de la reconnaissance de la RDVN. En finançant dès 1966 la RDVN, les Vietcong et le FLN, la CSS a choisi son camp et a reconnu le droit de ces populations à se défendre. En ajournant la reconnaissance diplomatique de la RDNV, le Conseil fédéral s'est privé de la possibilité d'offrir ses bons offices dès le début du conflit du Vietnam, comme l'a prouvé dans sa thèse Michel Barde<sup>74</sup>. Le Conseil fédéral utilisera alors le truchement des subventions à la Croix-Rouge de la RDVN:

"L'aide de la Confédération au Vietnam du Nord, comme celle que nous allouons au Vietnam du Sud, doit être envisagée sous l'angle de la mission humanitaire de la Suisse. Notre pays doit s'efforcer, dans la mesure de ses moyens, d'apporter ses secours là où réside la souffrance. Les principes politiques dont s'inspirent les pays bénéficiaires ne doivent pas constituer un obstacle à cette mission lorsqu'il s'agit de populations souffrant des effets terrifiants de la guerre. Nous le reconnaitrons volontiers vis-à-vis des autorités d'Hanoi, que nous ne sommes pas uniquement mus par des préoccupations charitables, nous pensons qu'il est important pour la Suisse de s'assurer, si elle le peut, une présence au Vietnam du Nord pour le cas où, par suite de l'évolution du conflit, on chercherait à faire appel aux services, si modestes fussent-ils d'un pays neutre. L'action humanitaire peut constituer à cet égard un instrument d'approche. Elle favorise des contacts et s'il nous était possible aussi de la conduire au Vietnam du Nord de manière telle qu'elle parvint à ouvrir une porte au Comité international de la Croix-Rouge, qui s'est jusqu'ici vu refuser l'accès à cette partie du Vietnam, nous pourrions alors affirmer qu'elle aurait rendu au monde une immense service. C'est donc aussi dans la perspective de la disponibilité de la Suisse que nous nous plaçons en sollicitant la somme de 250.000 francs comme deuxième tranche d'aide à la Croix-Rouge nord-vietnamienne."<sup>75</sup>  
Cette aide tend aussi à préparer la visite à la RDVN de l'ambassadeur de suisse à Pékin<sup>76</sup>

En plus, les difficultés qu'a rencontrées le CICR dans l'application des Conventions de Genève, sont révélatrices des relations étroites qui lient les milieux politiques et humanitaires suisses et de l'embarras dans lequel le Conseil fédéral se trouve en voulant venir en aide au CICR. Genève aurait pu constituer le lieu d'accueil où logiquement auraient dû se tenir les travaux qui constituaient une suite aux Conventions de Genève de 1954 sur l'Indochine<sup>77</sup>.

Jacques Freymond a mis en évidence, en 1976, les leçons que le CICR pouvait tirer de l'échec du Vietnam:

"Le CICR s'est engagé en terre quasi inconnue dans une guerre civile internationale dont les parties au conflit donnent des définitions différentes (...) La diversité des formes de lutte allant de l'emploi massif d'armements conventionnels à la tactique de guérilla, la radicalisation progressive des esprits qui résultait de la prolongation du conflit, les obstacles que dressaient la dimension des champs d'opération et la topographie, la politisation de l'action humanitaire, l'insuffisance des moyens disponibles, ont rendu toujours plus difficile, et même impossible, l'accomplissement par le CICR des tâches de protection et d'assistance. L'intermédiaire neutre a été, malgré tous ses efforts, peu à peu marginalisé avant d'être éliminé lors du règlement final."<sup>78</sup>

Quant à la CSS, elle a su rester présente sur le terrain depuis 1965. Et même lorsque les événements ont porté la plupart des organismes internationaux à se retirer, elle a poursuivi son action. L'exode des *boat people* et des Cambodgiens au sortir des ravages des Kmers rouges précipite l'engagement militant dans des réflexions critiques sur les régimes totalitaires. Cependant l'attitude du public vis-à-vis de la CSS et de ses choix se fait de plus en plus sévère. Par exemple, le pasteur Eric Fuchs donne

---

<sup>74</sup> BARDE, Michel, *La Croix-Rouge et la révolution indochinoise. Histoire du Comité international de la Croix-Rouge dans la guerre du Vietnam*, Genève, Institut de Documentation et de recherche sur l'Asie, 1975.

<sup>75</sup> AF, A 2003 (A) 1980/85 304.222 VN. 207, Dpt politique fédéral au Conseil fédéral, confidentielle, note distribuée 14.9.1967 (Aide médicale en faveur du Nord Vietnam).

<sup>76</sup> Cf. supra, note 22.

<sup>77</sup> Cf. les explications du Conseil fédéral, supra, note 62.

<sup>78</sup> FREYMOND, Jacques, *Guerres. Révolutions. Croix-Rouge, Réflexions sur le rôle du Comité international de la Croix-Rouge*, Genève, Institut de Hautes Etudes internationales, 1976, pp. 67-68.

sa démission de la CSS en invoquant des arguments de nature religieuse et politique: "je ne veux plus être "floué" comme je l'ai été à plusieurs reprises en soutenant des activités "neutres" qui se sont révélées plus tard être partisans. Par exemple, je ne veux plus soutenir la CSS, à qui j'ai versé souvent autrefois de l'argent, parce qu'elle ne veut ni ne peut critiquer le nouvel impérialisme vietnamien, la terreur que le régime communiste fait régner sur toute la péninsule "indochinoise" et dont souffrent en particulier terriblement les Eglises. Pardonnez-moi, mais je ne peux plus m'associer à des entreprises inspirées de près ou de loin par le Parti communiste."<sup>79</sup> La CSS répond qu'elle ressent ces accusations comme injustes:

"La CSS qui n'a rien à faire avec le Parti communiste, s'efforce simplement d'aider les peuples qui luttent pour leur liberté, et avant tout ceux dont les grandes organisations humanitaires suisses ne s'occupent guère, les délaissés. Le Vietnam est aujourd'hui parmi eux, calomnié, rejeté, mis au ban des nations, après que tant de sang a été versé dans la lutte pour l'indépendance contre l'impérialisme français puis américain; il a osé mettre fin au régime de génocide de Pol-Pot, pour se protéger de la menace d'étranglement que projetaient les Chinois... quant à ce qui se passe au Vietnam notre opinion est plus nuancée que vous ne semblez l'imaginer..."<sup>80</sup>

Rétrospectivement, une analyse de la CSS et des mouvements d'opposition avec lesquels elle a été appelée à coopérer met en relief le caractère à la fois cantonal, régional, national et transnational de ce mouvement. Certaines actions d'envoi de médicaments et de matériel sanitaire ont été coordonnées au niveau européen avec d'autres ONG médicales<sup>81</sup>. Quant aux manifestations, elles s'inscrivent dans une nébuleuse de protestation face à la politique américaine dont elles rejettent la politique et les valeurs<sup>82</sup>, la défense idéalisée du peuple martyr du Vietnam qui lutte pour la paix, la victoire, la liberté ou l'indépendance.

### **LES LENDEMAINS DE LA GUERRE DU VIETNAM: L'AIDE AU VIETNAM ENCORE; MAIS EGALEMENT LA DEFENSE D'AUTRES PEUPLES**

Aide sanitaire ? Aide au développement ? Information aux donateurs ? La CSS adopte comme politique, dès le début, le volontariat. Ses frais sont minimes et l'argent récolté sert à l'accomplissement de projets plus ou moins importants qui se sont concrétisés en 1988 par le financement au sud du Vietnam d'un réseau de dix centres de soins, dont la CSS en prend en charge un, situé dans une commune agricole du delta du Mékong: Trung Ngai<sup>83</sup>. Ce vaste projet étant réalisé avec d'autres ONG, tel le Secours populaire français.

Après 1975, se repose la question épineuse du choix de l'aide que la CSS peut apporter lorsque le besoin d'élargir le champ d'action à d'autres parties du monde se fait sentir. Cet élargissement correspond également à l'augmentation des conflits dans le monde.

Le Prof. Jean-Pierre Guignard dans une réflexion sur l'aide humanitaire apportée par la CSS met en relief quatre critères qui guident la CSS afin de lui éviter des erreurs :

- 1) Définir les objectifs et les besoins des populations qui seront aidées
- 2) Trouver un répondant local qui jouisse de la confiance et de l'amitié de la CSS
- 3) Réévaluer le projet en cours de route par les responsables locaux et par la CSS à travers l'envoi de missions sur place pour rendre compte des difficultés que peuvent rencontrer les populations
- 4) Prévoir la suite du projet et l'inscrire dans le cadre d'une aide au développement.

Il conclut: "Il y a longtemps que la sagesse dit que si l'on veut être utile à celui qui a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner du poisson."<sup>84</sup> C'est ce que veut la CSS.

<sup>79</sup> Fuchs à Micheline Milhaud-Wyss, dans *CSS Centrale sanitaire suisse*, no 43, février 1982.

<sup>80</sup> Réponse de Micheline Milhaud et de Marc Oltramare, dans *ibid.*

<sup>81</sup> MZ, Procès-verbal de la Séance du Comité genevois d'Aide au Vietnam tenue le 25 février 1971.

<sup>82</sup> Certains de ces slogans, parmi lesquels nous rappellent étrangement ceux des manifestations contre la guerre en Irak dans les diverses villes d'Europe le 15 février 2003.

<sup>83</sup> "Un projet d'aide au Vietnam qui sort de l'ordinaire", dans *CSS* no 64, juin 1988.

<sup>84</sup> *Ibid.* Suit l'exposé du projet de développement de la santé dans la commune agricole dans le détroit du Mékong de Trung Ngai. L'originalité de ce projet qui s'inscrit dans le prolongement d'une action entreprise par le

A côté des "French Doctors", les "Swiss Doctors" de la CSS mériteraient aussi une étude plus approfondie qui servirait à mieux comprendre les mécanismes qui ont porté ces médecins à poursuivre une action sur des chemins peu battus de l'humanitaire.

Si le choix du Vietnam avait fait l'unanimité de la CSS, les nouveaux choix opérés après 1975, vont entraîner de nombreuses réactions de la part des membres. Par exemple, pourquoi ne pas soutenir les Afghans plutôt que les Sahraouis ou les Erythréens ? Marc Oltramare répond: "Toujours la CSS a fait un choix. Ce n'est pas n'importe quels peuples que la CSS soutient parmi tous ceux qui ont besoin de secours sur cette Terre. La sollicitude de la CSS va vers ceux qui se battent pour leur liberté, pour leur indépendance et encore pas pour tous parmi ceux-ci (...) Par contre, même s'ils souhaitent sincèrement l'indépendance du peuple afghan, les militants et les donateurs de la CSS n'arrivent pas à s'identifier aux Modjahdins traditionalistes, musulmans et rétrogrades qui combattent en Afghanistan..."<sup>85</sup>

## CONCLUSION

L'idéal d'aide à l'Espagne républicaine qui a scellé les débuts de l'histoire de la CSI, semble encore bien présent dans les esprits des membres du Comité central de la CSS. La CSS est devenue, après la Deuxième Guerre mondiale, la légataire d'une tradition de médecins engagés sur le terrain. Consciente de son rôle de "justicier éthico-social" en faveur des peuples qui luttent pour l'indépendance et la liberté, elle a été amenée, pour se protéger d'une potentielle interdiction de la part de la Confédération, à affirmer qu'elle était politiquement neutre. Cette interdiction se profile en particulier depuis 1940, date à laquelle le Conseil fédéral interdit toute activité communiste sur son territoire. Après les missions de Yougoslavie, s'ouvre une page difficile de l'histoire de la CSS et de ses membres, taxés ouvertement de communistes. Mais le Ministère public ne parvient pas à prouver que la CSS met en danger la sécurité de la Confédération et conspire contre sa sécurité. Patriotes les médecins et les membres de la CSS l'ont été et le sont à leur façon. Ils sont conscients qu'ils sont soutenus par des "membres fidèles", pour la plupart âgés, pour lesquels la CSS représente un type de service humanitaire engagé, qui par ses choix, n'est pas neutre. Ainsi la CSS défend des peuples avec lesquels elle et ses membres suisses peuvent s'identifier et apporter une aide qui contribue à la construction d'une société plus égalitaire et morale.

En conclusion, ce qui a garanti la durée de la CSS est le fait qu'elle a su à la fois s'appuyer sur les partis de gauche, dont elle a suivi plus ou moins les modes de fonctionnement en participant à des activités politiques comme le 1<sup>er</sup> mai ou les kermesses et a su s'affranchir de leur emprise pour agir et aider en toute indépendance. "Aide au Vietnam", section de la CSS, constitue une forme marginale d'intervention à une époque de forte implication idéologique des deux blocs dans un conflit périphérique. Cette Aide au Vietnam a permis un renouveau du refus face à une guerre d'agression. Elle a contribué à un essor de la solidarité avec un peuple lointain<sup>86</sup>. Ceci a été facilité par son histoire qui plonge ses racines dans un appel direct au peuple, à un moment où les "officiels" détournaient leur regard du champ de la guerre civile d'Espagne. La mémoire collective sert ici de levier pour mobiliser les sentiments de générosité lorsqu'il est rappelé au peuple qu'il a autrefois joué un rôle historique et apporté son aide à un autre peuple qui luttait pour les mêmes valeurs pour lesquelles le peuple suisse prendrait les armes. Ici refait surface l'humanité et s'ébauchent de nouveaux idéaux politiques, sociaux et humanitaires dans une société helvétique qui, frileusement, se remet en question. Il n'est pas étonnant que pendant ces années là, la CSS ait su attirer un grand nombre de jeunes en quête de nouveaux modèles. L'après Vietnam, l'avènement du néo-libéralisme semble aussi marquer l'histoire de la CSS. Françoise Schnorf entame sa présidence centrale en 1988 en déplorant le manque de

---

Dr. Duong Quynh Hoa, directrice du centre de pédiatrie de Ho-Chi-Minh-Ville, est dans l'approche qui vise à améliorer les conditions sociales, culturelles et sanitaires de la communauté en tenant compte de l'extension des cultures dans divers secteurs.

<sup>85</sup> OLTRAMARE, Marc, "La Centrale Sanitaire Suisse a 50 ans", dans *CSS Centrale sanitaire suisse*, no 62, septembre 1987.

<sup>86</sup> Pour la naissance des divers courants de solidarité suisses cf. HOHENSTEIN, René, *Was kümmert uns die dritte Welt. Zur Geschichte der internationalen Solidarität in der Schweiz*, Chronos, 1998. Pour les mouvements de solidarité face à la guerre du Vietnam en Suisse cf. pp. 145-176.

"jeunes forces" au sein de la CSS<sup>87</sup>. Il faut dire que la concurrence en matière de ONG se fait de plus en plus grande, et le phénomène de la globalisation a engendré de nouvelles formes de protestation face aux injustices économiques, tel Attac, dans lesquelles les jeunes se sentent à l'aise.

Reste le constat que certains de ces mouvements ne résistent pas au cours des événements et ont été engloutis par l'histoire. La CSS a su faire face aux pressions et aux critiques qui se sont souvent abattues sur elle. Elle continue son rôle de coopération et de développement sanitaire avec d'autres ONG qui poursuivent les mêmes buts, en n'oubliant pas que c'est au Vietnam que sa politique humanitaire a trouvé le terrain le plus propice pour la renaissance des idéaux qui ont scellé sa fondation lors de la guerre civile d'Espagne.

*Verdiana Grossi*

---

<sup>87</sup> "Françoise Schnorf, la nouvelle présidente centrale de la CSS", dans *Centrale sanitaire suisse*, no 66, décembre 1988.